

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 8 (1943-1946)

Heft: 1

Rubrik: Compte rendu administratif : juillet 1942 - juin 1943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

JUILLET 1942 — JUIN 1943

Admissions et décès

Depuis le mois de juillet 1942, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

1942 : M^{lle} Heidi SCHLAEPFER, licenciée ès lettres.

Elle a eu le regret de perdre cinq membres effectifs :

MM. Maurice TREMBLEY (voir ci-après), Charles HORNGACHER (2 août 1942), le colonel divisionnaire Guillaume FAVRE (19 août 1942), Henri CAILLER (voir ci-après), Richard NEUBERT (30 mars 1943).

Le nombre des membres de la Société était de 213 au 30 juin 1943.

Maurice TREMBLEY, né le 28 juin 1874, décédé le 21 juillet 1942, avait fait partie de la Société d'histoire de 1902 à 1907 et en était redevenu membre en 1934. Licencié en droit, journaliste, puis secrétaire à New-York et à Paris de grandes organisations commerciales suisses, Maurice Trembley avait le goût de l'histoire. Membre d'une famille qui joua un rôle de premier plan dans la cité pendant quatre siècles, il pouvait tirer de ses propres archives la matière de fort beaux travaux. C'est ainsi qu'il consacra à Abraham Trembley, à Charles Bonnet et à leur correspondance savante avec toute l'Europe un ouvrage qui fut imprimé, mais non publié, auquel il ne manquait plus qu'une préface et dont on doit espérer la publication prochaine. Il avait d'ailleurs communiqué à la Société le 28 janvier 1904 la correspondance de Sylvain Bailly avec Charles Bonnet et Abraham Trembley. Depuis bien des années, retenu par la maladie, M. Trembley ne pouvait plus assister à nos séances, mais il continuait à suivre nos travaux avec attention.

Né le 5 août 1863, Henri CAILLER s'était tout d'abord voué au commerce, puis avait été attaché à une Compagnie d'assurances. Il s'intéressa à l'histoire, spécialement à la numismatique, et présenta à la Société suisse de numismatique de nombreuses communications qui ont été publiées dans la *Revue* de cette Société. Henri Cailler était l'un des membres les plus assidus à nos séances et fréquentait de la façon la plus régulière notre petite bibliothèque. Pendant les derniers mois de sa vie, il allait tous les jours à la Bibliothèque publique examiner et transcrire les manuscrits de Töpffer, dont son fils a entrepris la publication. Henri Cailler fit partie de notre Société pendant quarante-et-un ans. Il est décédé le 20 janvier 1943.

Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié : au mois de janvier 1943, la quatrième et dernière livraison du tome VII du *Bulletin*, datée : juillet 1941-juin 1942 et tirée à 600 exemplaires.

DONS. — La Société a reçu notamment les dons suivants :

Des héritiers de M. Victor van Berchem : 2 vol. ; de MM. P. Brazier : 1 broch. ; J.-P. Ferrier : 1 vol. ; F. Fournier-Marcigny : 1 vol. et 1 broch. ; J.-M. Lechner : 1 vol. ; Jean Martin : 1 vol. ; Jean-F. Rouiller : 1 broch.

BIBLIOTHÈQUE. — M. Pierre Burnand a été chargé du service de la bibliothèque en remplacement de M^{lle} Brun.

DIVERS. — La Société a reçu les 12 et 13 septembre 1942 les membres de la Société générale suisse d'histoire réunis à Genève en assemblée générale.

Elle a collaboré avec diverses sociétés savantes à la commémoration du centième anniversaire de la mort de Sismondi organisée par la Faculté des sciences économiques le 18 février 1943 à l'aula de l'Université.

Mémoires, Rapports, etc.

présentés à la Société

du 12 novembre 1942 au 13 mai 1943

1140. — *Séance du 12 novembre 1942.***L'instruction à Genève au début du XVI^e siècle, avec projections lumineuses, par M. Henri DELARUE.**Paraîtra dans la *Revue de théologie et de philosophie.***Genève et les origines du prophétisme cévenol, par M^{lle} Cilette BLANC.**Impr. dans la *Revue d'histoire suisse*, t. 23, 1943, p. 234-249.1141. — *Séance du 26 novembre 1942.***Contribution à l'histoire de la Provence grecque, par M. Paul VEILLON.**

Se défendant d'apporter une contribution originale au problème de l'hellénisation de la Provence, M. Veillon résume ses lectures et ses observations sur ce sujet. Après avoir rappelé l'histoire du peuplement de la Provence, il passe en revue les différents domaines où l'analogie avec la Grèce lui semble la plus sensible : le climat, la végétation, la configuration des côtes — et la lumière, cette incomparable magicienne. Puis il montre les influences. Tous les monuments antiques de Provence, romains de facture, sont grecs d'inspiration. Marseille, dont le site ressemble à celui de Phocée, parla grec jusqu'à la fin de l'Empire ; sa constitution fut étudiée comme un modèle par Aristote dans un traité aujourd'hui perdu ; l'on y envoyait les jeunes gens se former aux mœurs grecques, plus policées que celles de Rome. Cette influence hellénique a traversé même

les siècles. Mistral et son école ont tenté la synthèse de l'hellénisme et du christianisme. *L'Odysée* traduite en provençal montre combien peu la vie rustique du Midi diffère de celle des héros homériques. Et l'on peut rapprocher encore la farandole provençale de la danse grecque et les courses de taureaux des fresques de Cnossos. Mais ces analogies, si évidentes dans leur ensemble, il faudrait pouvoir les préciser et les vérifier par des fouilles archéologiques.

1142. — *Séance du 17 décembre 1942.*

Au lendemain de l'Escalade : un inédit d'Agrippa d'Aubigné, avec projections lumineuses, par M. P.-P. PLAN.

M. Pierre-Paul Plan donne lecture d'une harangue qui a échappé aux éditeurs des *Œuvres complètes* d'Agrippa d'Aubigné (Eug. Réaume et de Caussade), ainsi qu'à Théophile Heyer, lorsqu'ils eurent, à la fin du siècle dernier, communication des papiers d'Aubigné, aux archives de Bessinge. Heyer a raconté (*M.D.G.*, t. XVII, p. 153-328) comment Agrippa d'Aubigné, réfugié en 1620 à Genève où il devait passer les dix dernières années de son existence, fut reçu avec une considération toute particulière. On voulut qu'il fût partie du Conseil de guerre exceptionnel qu'en 1621 les magistrats de Genève estimèrent nécessaire de créer, devant l'attitude toujours inquiétante de la Savoie. La grande compétence comme ingénieur militaire du fougueux capitaine huguenot n'avait pas tardé, à la même époque, à être mise à contribution par Bâle et Berne, qui renforçaient leurs remparts.

La harangue retrouvée par M. P.-P. Plan dans un dossier des archives de Bessinge (aujourd'hui Archives Tronchin à la Bibliothèque publique de Genève) a été composée à la fin de novembre 1622 et prononcée non pas en conseil de guerre secret, mais devant une assemblée plus nombreuse, sur laquelle nous ne sommes pas plus précisément renseignés, peut-être au début de décembre, à l'occasion d'une réunion commémorative de l'Escalade. Dans la langue savoureuse qu'on lui connaît, tantôt familière, tantôt enflammée, d'Aubigné conjure

les Genevois de ne pas se laisser endormir par les propos des indolents et des intéressés et de se tenir prêts à tout événement. Il leur fait part de ses observations techniques sur l'état de leurs fortifications.

Notes sur une famille d'artistes à la fin du XVIII^e siècle : Antoine Brun, Louis-Auguste Brun, dit de Versoix, Samuel Brun le cadet, avec projections lumineuses, par M. Waldemar DEONNA.

Impr. dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, IV, 1942, p. 207-224 et pl.

1143. — *Séance du 14 janvier 1943* (Assemblée générale).

Rapports du président (M. Gustave VAUCHER), du trésorier (M. Edmond BORDIER), et du vérificateur des comptes (M. M. REYMOND).

Election du Comité : M. Henri DELARUE, président ; Luc MONNIER, vice-président ; Edmond BORDIER, trésorier ; Bernard GAGNEBIN, secrétaire ; Paul-F. GEISENDORF, bibliothécaire ; Edmond BARDE ; Pierre BERTRAND ; Paul COLLART ; Gustave VAUCHER.

Genève de 1309 à 1375 : les guerres féodales et la commune, par M. Henri GRANDJEAN.

Formera l'un des chapitres de l'*Histoire de Genève* en préparation sous la direction de M. Paul-E. Martin.

1144. — *Séance du 28 janvier 1943.*

Quelques souvenirs oubliés ou inédits de Michel Roset, avec projections lumineuses, par M. Guillaume FATIO.

Né en 1534, Michel Roset appartenait à une ancienne famille genevoise. A 13 ans, son père l'envoya à Zurich avec des lettres

de recommandation pour Henri Bullinger. Nommé secrétaire du Conseil à l'âge de 21 ans, Roset s'installa à la Maison de Ville, au moment de la construction de la rampe, qui, aujourd'hui encore, constitue l'un des monuments les plus remarquables de l'architecture genevoise. Pendant soixante ans, il jouera un rôle considérable dans la politique genevoise. Quatorze fois syndic et douze fois premier syndic, Roset ne sera pas chargé de moins de cent-trente missions diplomatiques en Suisse et à l'étranger. Malgré ses efforts, et même ses libéralités, Roset ne parviendra pas à faire entrer Genève dans la Confédération suisse, mais il obtiendra, en 1584, la conclusion du traité de combourgeoisie perpétuelle avec Berne et Zurich, représentera sa République à l'entrevue d'Hermance, en 1598, accompagnera Théodore de Bèze au devant d'Henri IV à L'Eluisset et apposera sa signature au bas du traité de Saint-Julien. La République de Genève ne lui témoigna pas toujours une reconnaissance proportionnée à son mérite, ainsi dut-il se contenter de 30 écus pour les *Chroniques de Genève* qu'il présenta au Conseil à l'âge de 28 ans seulement. Et cependant, la République lui doit une machine de guerre qui, selon M. Fatio, a permis aux Genevois de résister victorieusement à l'Escalade de 1602. Il s'agit d'un mantelet, sorte d'arquebuse montée sur roues et protégée par un bouclier que l'on peut voir sur une gravure de Genève et dont on trouve mention dans deux strophes du *Ce qué l'aino*.

Deux libraires-éditeurs genevois à la fin du XVIII^e siècle : Paul Barde et Gaspard-Joël Manget, par M. Edmond BARDE.

Homme du monde et homme d'affaires, actif et entreprenant, ne redoutant pas les voyages même lointains, utiles à son commerce, Jean-Paul Barde (1754-1798) avait acquis les fonds Chirol et Gosse. Etabli dès 1782 dans trois « magasins » du haut de la Cité et du Grand-Mézel, il avait bientôt pris un associé en la personne de son beau-frère, Gaspard-Joël Manget. Une sorte de conseil de commanditaires, fort bien composé, l'assistait de ses avis. Sa clientèle devint nombreuse tant à Genève

que dans le pays de Vaud et à l'étranger, comme en témoignent notamment des lettres du fameux médecin Tissot de Lausanne et de Bonaparte, alors simple lieutenant à Valence.

Paul Barde seul, puis Barde et Manget ont édité, sans parler de certains codes et d'un petit journal politique, *Le Bon-Homme*, des ouvrages de Senebier et de M. Th. Bourrit, de P. H. Mallet et du syndic F^s André Naville, de Pierre Prevost et de François Huber. Ils imprimèrent une vie de François Le Fort et plusieurs traductions de l'anglais, celle en particulier d'*Evelina*, roman de Miss Frances Burney, écrivain alors aussi fameux que Walter Scott, que la reine Marie-Antoinette lut dans sa prison.

Mais l'ouvrage de beaucoup le plus célèbre sorti de cette maison d'édition est la seconde partie des *Confessions* de Rousseau, qui leur valut une belle réclame, mais aussi de pénibles démêlés avec l'autorité genevoise de censure et certains détenteurs des manuscrits et des dernières volontés du philosophe.

Barde et Manget ont eu pour successeurs trois générations de Cherbuliez, puis Philippe Dürr et son fils.

1145. — *Séance du 11 février 1943.*

Aperçu sur Genève au XV^e siècle, par M. Frédéric GARDY.

Formera l'un des chapitres de l'*Histoire de Genève* en préparation.

Elisée Lecomte, Louis-Napoléon et la Suisse, par M^{lle} Marguerite MAUERHOFER.

Personne, jusqu'à ce jour, n'a étudié Elisée Lecomte, rédacteur de journal, publiciste et écrivain. Après une jeunesse mouvementée, il arriva à Genève en 1829 et y fonda, en juin 1830, *La Sentinelle genevoise*, qui devait, en août 1833, céder la place au *National genevois*. Six ans plus tard, le 29 juin 1839, Lecomte racheta le *Journal de Genève* à James Fazy et le fit fusionner avec le *National genevois*. Il devait rédiger ce journal jusqu'en 1845, date à laquelle il fut expulsé de Suisse. A côté de sa bouil-

lante activité de journaliste, Lecomte se fit connaître par une série de brochures et un livre fort intéressant intitulé *Louis-Napoléon, la Suisse et le roi Louis-Philippe*. M^{lle} Mauerhofer exprima l'opinion nouvelle que Louis-Napoléon n'a jamais été citoyen suisse de cœur et que sa tentative de Strasbourg (octobre 1836) fut préparée en Suisse.

1146. — *Séance du 25 février 1943.*

L'arbitrage dans nos régions au XII^e et au XIII^e siècle, par M. Sven STELLING-MICHAUD.

L'arbitrage, sorte de compromis qui exclut tout élément de sanction et témoigne de la volonté des parties d'arriver à un accord, s'était répandu au moyen âge dans les pays où le pouvoir central était le moins fort, en Italie et dans l'Empire germanique. Il permettait aux parties de se soustraire à la justice impériale, comme il avait permis, quelque mille ans auparavant, aux chrétiens primitifs de se soustraire à la juridiction des magistrats païens. L'arbitrage pénétra dès la première moitié du XII^e siècle dans les régions qui forment aujourd'hui la Suisse et se généralisa tant et si bien qu'il devint, au XIII^e siècle, une institution de droit privé extrêmement répandue chez nous.

D'après les principaux glossateurs du XIII^e siècle, Guillaume Durand en particulier, nous savons que les arbitres jugeaient tantôt selon le droit (arbitre proprement dit) tantôt selon l'équité (arbitrateur ou amiable compositeur). Les arbitres étaient choisis parmi les hommes sages, vertueux, désintéressés, ils se recrutaient dans la bourgeoisie des villes aussi bien que chez les ministériaux, mais la plus grande partie d'entre eux furent gens d'Eglise. Parfois, il était nécessaire de recourir à un surarbitre ou médiateur qui pouvait être désigné soit par le plaignant (mode bourguignon), soit par les arbitres (mode zurichois). Les arbitres prononçaient leurs sentences « selon le droit ou l'amiable ». Bien que les documents ne soient pas explicites à ce sujet, il semble que les arbitres aient tranché de

préférence selon les statuts municipaux ou selon la coutume locale (en particulier dans le pays de Vaud et en Valais).

M. Stelling-Michaud montra finalement l'influence que l'arbitrage a exercée sur la formation du droit confédéral. Prévu par le Pacte de 1291 pour les querelles entre Confédérés, l'arbitrage devint une institution de droit public après le pacte de Brunnen (1315) et fut dès lors une des clauses insérées dans les alliances conclues par les cantons primitifs avec les autres membres de la Confédération. La Diète elle-même fut, au début du moins, une commission arbitrale autant qu'un corps chargé de gérer les affaires des cantons. Cet esprit de médiation et de conciliation permit à la Confédération de surmonter toutes les crises de son histoire.

Un testament inédit de Sismondi, par M. Paul-E. MARTIN.

Ce testament, qui vient d'être remis aux Archives d'Etat par M. Albert Choisy, daté du 1^{er} janvier 1824, olographe, mystique et secret, n'a pas été révoqué par les dispositions ultérieures du publiciste (celles de 1836 et de 1839). Sismondi laissait à sa femme la jouissance de tous ses biens, à l'exception d'un certain nombre de legs au profit de sa sœur Henriette Forti, de l'Hôpital général, du Bureau de bienfaisance et du Gouvernement des Grecs armés pour la liberté. Il instituait comme héritier universel le troisième fils de sa sœur, François Forti, à condition qu'il s'établît à Genève et devînt citoyen genevois, et à son défaut la République de Genève.

1147. — *Séance du 11 mars 1943.*

Un savant genevois, Jean Trembley-Colladon (1749-1811), et son jugement sur le monde scientifique de Paris en 1786, par M^{lle} Emilie TREMBLEY.

Astronome, mathématicien et philosophe, élève de Charles Bonnet, ami de Saussure, de Jean de Muller, de Bonstetten, Jean Trembley-Colladon (ainsi nommé pour le distinguer de ses 41 homonymes) a fait presque toute sa carrière à l'étranger.

En 1786, il entreprit un grand voyage dans le Nord de l'Europe et adressa à ses amis de Genève des lettres fort spirituelles qui nous donnent ses impressions de route. Ce tour d'Europe se termina par un séjour de quelques semaines à Paris, alors en pleine effervescence scientifique. M^{lle} Trembley donne des extraits de cinq lettres adressées par Trembley à son ami Charles Bonnet durant son séjour à Paris, lettres qui sont conservées à la Bibliothèque de Genève. Le mathématicien raconte ses visites à Lalande, Laplace, Bailly, Lavoisier et Buffon, décrit une séance de l'Académie des sciences, nous fait assister à la rentrée publique de l'Académie des Inscriptions et à l'ouverture du Lycée par La Harpe. De retour à Genève en décembre 1786, Trembley épousa Marie-Elisabeth de Ribaupierre, publia deux remarquables notices sur Abraham Trembley et Charles Bonnet, puis se rendit à Berlin où il occupa la chaire de philosophie à l'Académie. Ce savant trop modeste mourut en 1811 dans le département du Lot, presque ignoré de ses compatriotes.

Quelques fragments inédits des Souvenirs d'Etienne Dumont, par M. Victor FRIEDMANN.

Ces fragments, conservés à la Bibliothèque de Genève, font suite aux *Souvenirs sur Mirabeau* et n'ont pas été publiés par J.-L. Duval. Dumont y relate son retour à Genève, en décembre 1792, au grand émoi de Grenus, y décrit la vie des cercles révolutionnaires et rend compte de ses expériences de membre du Comité diplomatique, dans lequel il jouait le rôle de ministre des affaires étrangères chargé de la correspondance avec les puissances du jour. L'ancien secrétaire de Mirabeau raconte notamment la visite que fit en janvier 1793 le général Kellermann, commandant des troupes françaises en Savoie. L'envoyé de la Convention, désirant sonder l'opinion des Genevois, fit une tournée dans les différents cercles de la République et porta de nombreux toasts à l'indépendance de Genève, alors que son seul désir était de voir notre ville incorporée à la grande République égalitaire.

1148. — *Séance du 25 mars 1943.*

Le Docteur Gaspard Vieusseux (1746-1814) et sa famille, avec projections lumineuses, par le Dr Jean OLIVIER.

Paraîtra dans le *Mois suisse*.

Projets de bâtiment pour les Archives, avec projections lumineuses, par M. John TORCAPEL.

M. John Torcapel commente quatre projets qui ont été dessinés dans l'atelier d'architecture de l'École des Beaux-Arts, lors du dernier concours pour l'obtention du diplôme de dessinateur-architecte. Ce bâtiment pour les Archives, prévu sur l'emplacement actuel de la prison de Saint-Antoine, comprendrait non seulement les locaux des Archives d'Etat (magasins, bureaux, salle de consultation, salle Harvey), mais encore la bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie et une salle de conférences pour cent vingt personnes.

1149. — *Séance du 15 avril 1943.*

Un nouvel hommage du Valais à Caius César, par M. Paul COLLART.

Paraîtra dans un volume de *Mélanges* offert à M. le professeur Charles Gilliard.

Un seigneur vaudois témoin des troubles de 1782 : Louis-François Guiguer, baron de Prangins, par M. Georges RAPP.

Paraîtra avec quelques modifications dans la *Revue historique vaudoise*.

1150. — *Séance du 13 mai 1943.*

Le refuge génois à Genève et ses relations avec la conspiration de Jean-Louis Fieschi, par M. le Dr Hugo OLTRAMARE.

Fera l'objet d'une publication ultérieure sur Augustin Centurione.

La place d'H.-B. de Saussure dans son siècle d'après sa correspondance et ses carnets de voyage, par M^{lle} Claire-Eliane ENGEL.

S'appuyant sur d'innombrables témoignages, M^{lle} Engel montre que ce savant a joué au XVIII^e siècle un rôle au moins équivalent à celui de Buffon. Bien avant l'ascension du Mont-Blanc, Saussure était illustre. Charles Bonnet et Albert de Haller, lord Gordon et Ami Argand, Condorcet et Montgolfier le tenaient en grande estime. A l'âge de 28 ans, il se rendit à Paris et fut reçu par les célébrités de l'époque : Grimm, le duc d'Orléans, la duchesse d'Enville, Buffon, D'Aubenton, Jussieu, Galiani, Marmontel. En Angleterre, il rencontra Walpole, l'arbitre des élégances littéraires, qui le présenta à la duchesse de Portland, propriétaire d'un célèbre cabinet de curiosités naturelles. Dix jours avant la paix de Versailles, Franklin lui envoya un exemplaire de la constitution qu'il préparait et un an avant sa mort, Voltaire lui adressa une lettre fort courtoise. Lorsqu'il se rendit en Italie, en 1772-73, puis en 1780 et en 1787, Saussure fut reçu par la noblesse du pays et présenté au Pape avec lequel il s'entretint une heure durant. A Naples, il rencontra Sir William Hamilton, spécialiste d'antiquités grecques et de volcans. Le premier volume de son *Voyage dans les Alpes*, paru en 1780, eut un retentissement énorme et, lorsqu'il tenta, en 1784 puis en 1786, l'ascension du Mont-Blanc, plusieurs de ses correspondants le supplièrent de ne pas risquer sa vie en cette entreprise. La *Relation abrégée* de son ascension fut un des plus grands succès littéraires du siècle. La Royal Society abrogea son règlement pour pouvoir accueillir Saussure en son sein et le Directoire le nomma immédiatement professeur de physique dans cinq Ecoles centrales, lorsqu'il sollicita une place à Paris, après le siège de sa maison par les révolutionnaires. La réputation de Saussure a précédé la conquête du Mont-Blanc, qui ne doit pas nous faire oublier une gloire scientifique antérieurement et solidement établie chez les contemporains.

Excursion archéologique du 3 juin 1943

La Société a choisi cette année comme but d'excursion la région de Crans et Céligny. Grâce à l'amabilité du colonel Paul van Berchem, les membres de la Société ont pu visiter le château de Crans et admirer une partie de la collection de portraits et de documents généalogiques réunis par le propriétaire. Construit en 1763 pour Antoine Saladin, ce château n'a compté en 180 ans que quatre propriétaires. Après avoir contemplé l'église de Crans décorée par M. Jean van Berchem, la Société, conduite avec autant de précision que de compétence par M. Guillaume Fatio, traversa Céligny, non sans s'arrêter quelques instants à l'Elysée, à Garengo, et à l'église, puis se rendit au château de Bossey, où le colonel Chenevière raconta quelques anecdotes sur les propriétaires de cette demeure transformée aujourd'hui en camp d'internement. Cette excursion fort réussie, malgré l'inclémence du temps, a réuni le nombre record de 108 participants.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1942

Recettes

Cotisations 1942 et arriérées	fr. 2.447,35	
Intérêts du fonds ordinaire	» 603,—	
Intérêts du fonds Gillet-Brez pour publications	» 528,30	
Total		fr. 3.578,65

Dépenses

Bibliothèque	fr. 96,10	
Frais généraux : loyer, séances, frais de bureau, divers	» 3.202,85	
Publications	» 5.027,90	
Total		fr. 8.326,85
Excédent des dépenses		<u>fr. 4.748,20</u>

*Compte des publications :**Débit*

Frais d'impression des M.D.G. t. XXXVII	fr. 5.040,—	
Frais d'emballage, expédition et divers	» 359,40	
Total		fr. 5.399,40

Crédit

Produit des ventes	fr. 19,30	
Revenu du Fonds Gillet-Brez	» 528,30	
Total		fr. 547,60
Excédent net des dépenses		<u>fr. 4.851,80</u>

Compte des « Registres du Conseil » :

Solde débiteur au 31 décembre 1941	fr. 10.571,75
Moins montant des ventes	» 77,25
Solde débiteur au 31 décembre 1942	<u>fr. 10.494,50</u>

Compte des « Origines de la Réforme à Genève » :

Solde créancier au 31 décembre 1941	fr. 1.867,65
(sans modification au 31 décembre 1942.)	<u>fr. 1.867,65</u>

TABLE DES NOMS DU COMPTE RENDU

Nécrologies :

TREMBLEY Maurice, p. 97.

CAILLER, Henri, p. 98.

Auteurs des communications :

BARDE, Edmond, p. 102.

BLANC, M^{lle} Cilette, p. 99.

COLLART, Paul, p. 107.

DELARUE, Henri, p. 99.

DEONNA, Waldemar, p. 101.

ENGEL, M^{lle} Claire-Eliane, p. 108.

FATIO, Guillaume, p. 101.

FRIEDMANN, Victor, p. 106.

GARDY, Frédéric, p. 103.

GRANDJEAN, Henri, p. 101.

MARTIN, Paul-E., p. 105.

MAUERHOFER, M^{lle} Marguerite, p. 103

OLIVIER, Jean, p. 107.

OLTRAMARE, Hugo, p. 107.

PLAN, Pierre-Paul, p. 100.

RAPP, Georges, p. 107.

STELLING-MICHAUD, Sven, p. 104.

TORCAPEL, John, p. 107.

TREMBLEY, M^{lle} Emilie, p. 105.

VEILLON, Paul, p. 99.

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »
